

# BPA option Travaux de la Production Animale

## Brevet Professionnel Agricole (Niveau V)

**Spécialités : polyculture-élevage/ élevage de ruminants/ élevage de porcs  
ou volailles**

### ⇒ Objectifs de la formation:

Former au métier d'ouvrier qualifié en élevage, capable de seconder le chef d'exploitation ou d'atelier dans la réalisation des tâches quotidiennes nécessaires à la bonne gestion des animaux et de leur alimentation

### ⇒ Compétences nécessaires à l'exercice du métier :

- Capacités à conduire les engins agricoles (tracteurs-automoteurs) associés à des outils spécifiques en autonomie et en toute sécurité
- Capacités à réaliser les travaux de mise en place et d'entretien des cultures en toute sécurité et en respectant les consignes du chef d'exploitation
- Capacités à réaliser l'entretien courant et la maintenance de premier niveau des engins agricoles, de leurs équipements (tracteurs, outils de travail portés et tractés), et des matériels
- Rigueur, sens aigu de l'observation, du travail soigné, du respect des règles de sécurité, d'hygiène et de prévention des risques professionnels
- Endurance et adaptabilité, face aux conditions de travail en extérieur, par tous temps

### ⇒ Débouchés :

- **Dans le secteur privé :** dans toute exploitation agricole (polyculture-élevage, viticulture -grandes cultures), en entreprise de travaux agricoles (ETA), en coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA), chez un vendeur de matériel agricole...

### ⇒ Conditions d'admission :

- Selon prescription de Pôle-Emploi, d'une mission locale, de l'AGEFIPH et du CIDFF

#### **Ou dans le cadre :**

- D'une validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Dans le cadre d'un CIF ou d'un contrat de professionnalisation
- Possibilité d'effectuer des parcours individualisés et de participer à des modules facultatifs

### ⇒ Coûts éventuels de formation :

- Frais de formation : selon conditions

### Calendrier prévisionnel

Rentrée : Tout au long de l'année

Durée indicative de la formation : 840 heures  
(dont la moitié en entreprise)

Possibilité de réduction de parcours (validation d'acquis)



## PROGRAMME DE FORMATION

	Nombre d'heures	Programme
<b>Domaine Technologique et Professionnel</b>		
- Bases : « scientifiques » en Centre de formation	→ 228 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaissances de base relatives aux productions végétales, aux animaux d'élevage et à leur comportement</li> </ul>
- Bases : « pratiques » en Entreprise	→ 385 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Connaissances de base relatives aux machines -outils, aux installations et équipements</li> <li>➤ Alimentation des animaux et utilisation des surfaces fourragères</li> <li>➤ Soins quotidiens et manipulation des animaux</li> <li>➤ Reproduction des ruminants, suivi des lots (volailles...)</li> <li>➤ Application des règles d'hygiène et de sécurité</li> <li>➤ Entretien du matériel et des bâtiments</li> </ul>
- CACES (Certificat d'Aptitude à la conduite en sécurité)	→ 36 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Théorie</b> Connaissances de base du code de la route Appréhender la responsabilité du conducteur d'engins Connaissance de l'engin de chantier et de ses risques</li> <li>➤ <b>Pratique</b> Conduite des engins en toute sécurité</li> </ul>
<b>Domaine des matières générales</b>		
	→ 140 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Appropriation des mathématiques et de l'informatique nécessaires aux situations professionnelles</li> <li>➤ Développement des moyens d'expression et de communication appropriés aux situations de la vie professionnelle et sociale</li> <li>➤ Droit du travail, protection sociale, gestion et environnement professionnel</li> <li>➤ Impact de l'agriculture sur l'environnement, prévention des risques professionnels (PRAP)</li> </ul>
<b>Domaine Hygiène, Education Physique et Sportive</b>		
- PRAP – Gestes et postures	→ 16 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comportements moteurs et ergonomie au travail Réalisation de port de charges dans les meilleures conditions</li> <li>➤ Règles principales d'hygiène, de sécurité et d'économie de l'effort au travail</li> </ul>
<b>Système d'évaluation par Unités Capitalisables (UC) : Epreuves d'examen tout au long de la formation</b>		



CFPPA de l'Oisellerie  
 Site de l'Oisellerie  
 16400 LA COURONNE  
 Tél : 05 45 67 36 95 / Fax : 05 45 67 48 22  
 E-mail : [cfppa.angouleme@educagri.fr](mailto:cfppa.angouleme@educagri.fr)  
 Site internet : [www.epl-charente.com](http://www.epl-charente.com)